

# Hanan Zahouani ne doit pas pouvoir se présenter avec son voile aux législatives



Hanan Zahouani est candidate aux législatives. Jusque là tout va bien : tout Français et toute Française peut se porter candidat ou candidate. Oui mais voilà : Madame Zahouani se dit à la fois Marocaine et Française, à la fois musulmane et Française. Elle dit que choisir l'un ou l'autre c'est abandonner. Elle est candidate du « Parti Français et Musulman ».

<https://www.yabiladi.com/articles/details/52915/france-hanan-zahouani-candidate-d-origine.html>

Elle a une double appartenance qui l'empêche d'être vraiment Française. Etroitement voilée, par son voile elle indique clairement que ce qui lui importe c'est surtout, c'est seulement l'islam. Car l'islam avance grâce au prêche et au hijab. Ce sont les deux piliers du prosélytisme musulman. L'appartenance de Hanan Zahouani est sans équivoque d'abord musulmane et marocaine, avant d'être tout simplement française.

D'abord sa nationalité : si elle ne choisit pas de manière drastique, définitive, elle reste surtout Marocaine. C'est ce

qu'a déclaré le roi Hassan du Maroc : un Marocain ne sera jamais Français, ou à la rigueur, il sera un mauvais Français. Un Marocain reste Marocain toute sa vie. Un Marocain ne peut pas s'intégrer, a-t-il dit.

Cette vidéo qui date de 1993 du roi Hassan interviewé par Anne Sinclair n'a pas pris une ride.

<https://www.youtube.com/watch?v=WX8MSLCgFb0>

<https://www.youtube.com/watch?v=WX8MSLCgFb0>

Ensuite, sa religion : Madame Zahouani se dit à la fois musulmane et Française. Il semble impossible pour un musulman pointilleux de se présenter aux législatives française. D'abord parce que la France est une démocratie. Or l'islam ne reconnaît pas la démocratie. Alors quid du vote dans l'islam ?

Il y a deux possibilités. Soit un musulman s'abstient parce que voter est haram c'est à dire interdit : le musulman ne peut pas participer à un système impie. Il ne peut pas non plus se présenter à des élections.

Voilà ce que dit au Canada l'imam Hamza Chaoui :



«la démocratie est un système qui vient totalement à l'encontre des principes islamiques »... elle permet la présence «d'un fou ou d'un mécréant ou bien d'un homosexuel ou d'un athée» parmi le corps dirigeant... La démocratie aboutit, écrit-il, à la profanation du coran, et rend possible «aux femmes de sortir moitié déshabillées ou moitié nues», la vente d'alcool, le prêt à intérêts et les jeux de hasard (tous des éléments

interdits par la charia promulguée par Allah).

En France, les imams ne disent pas autre chose. Mohamed Bajrafil, imam salafiste d'Ivry sur Seine, par exemple affirme qu'un pays ne peut être gouverné que par Dieu, par une théocratie.

<http://www.postedeveille.ca/2014/03/l-islam-la-democratie-et-la-participation-des-musulmans-au-processus-electoral-en-occidenti.html>

L'islam est également opposé à la laïcité car en islam religion et politique ne font qu'un. Or la France est un Etat laïc.

Soit le musulman vote et même candidate à des élections, mais alors c'est dans le but d'introduire dans un pays la charia. Ce qui permet selon les Frères Musulmans de participer à la rigueur à la vie politique. Par entrisme. Il faut infiltrer le pays afin d'y faire régner la loi d'Allah. Sans plus aucune démocratie mais avec la lapidation des adultères, l'amputation des voleurs, l'assassinat des homosexuels, le statut inférieur de la femme, son enfermement, l'excision, la polygamie etc. Toutes choses qui n'ont strictement rien à voir avec la France.

Peut-on accepter que se présente aux élections une candidate qui en s'affichant ainsi voilée montre clairement qu'elle ne reconnaît pas vraiment la démocratie ni donc la République ? Que ses valeurs ne sont sans doute pas les nôtres puisqu'elle travaille en réalité pour l'implantation de la charia, pour l'installation d'un califat et pour que la France devienne un Etat islamique ?

Les Français ne peuvent pas élire une candidate qui milite pour la charia avec son cortège d'horreurs anti républicaines et anti humaines tout simplement.

Il faudra donc que le « Parti Français et Musulman » choisisse

clairement son appartenance. Il devra être Français avant tout. S'il reste musulman, il devra s'incliner devant nos lois. Clairement et sans équivoque. La France est (encore) une république laïque et démocratique. N'en déplaise à Marwann Muhammad du CCIF, celui qui a dit « qui a le droit de nous dire que la France dans trente ans ne sera pas un pays musulman ? Personne n'a le droit de nous nier cet espoir là » ... Qui a le droit et le devoir de le dire en effet ? ... Mais nos lois républicaines, tout simplement. Mais nous tous, Français républicains.

**Sophie Durand**

Lire également :

[Tweets by HananZahouani](#)